

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 835

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Charles de Courson,
Mme Firmin Le Bodo, M. Meyer Habib, M. Leroy, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier,
M. Naegelen et Mme Sanquer

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ou qui, hors le cas des lois de programmation, sont dépourvus de portée normative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette notion est sujette à une interprétation trop large ou trop vague pour qu'elle ne menace pas le droit d'initiative parlementaire. Il est donc proposé de la supprimer.